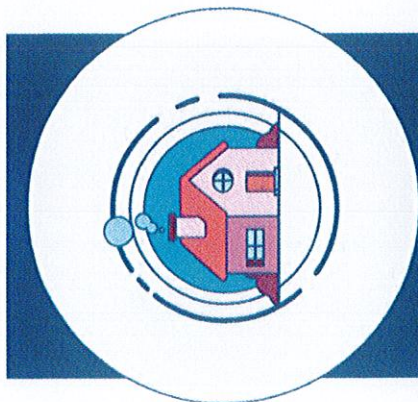
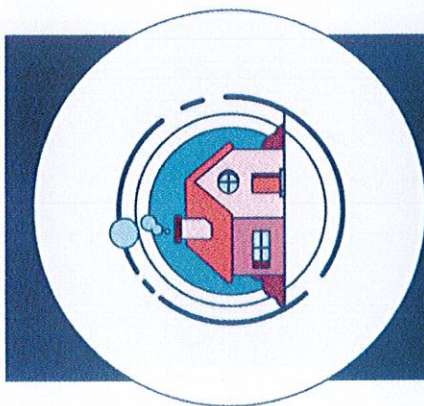


- DICRIM -

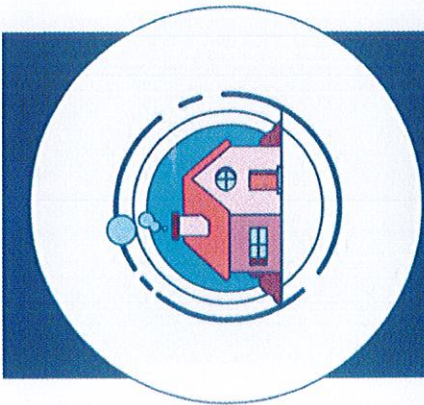
Le Document d'Informations Communales sur les Risques Majeurs de la commune de Billy-Berclau





Qu'est-ce qu'un DICRIM ? ▲

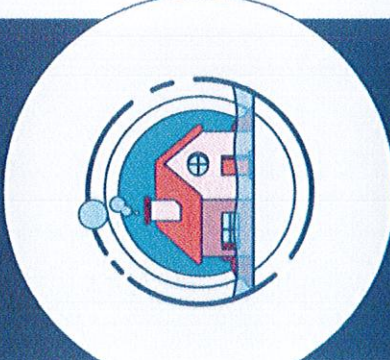
Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune de Billy-Berclau s'organise et se prépare à réagir au mieux en cas de crise. Mais nous avons tous un rôle à jouer pour limiter les conséquences négatives d'un événement naturel, technologique ou particulier. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à consulter ce Document d'Informations Communales sur les Risques Majeurs (DICRIM) dont l'objectif est de vous informer des risques existants sur notre territoire et des bons gestes à adopter pour y faire face.



SOMMAIRE

- Le risque inondation.....4
- Le risque météorologique.....5
- Le risque sismique.....7
- Le risque mouvement de terrain.....8
- Le risque industriel.....





L'inondation est une submersion temporaire, par l'eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal, quelle qu'en soit l'origine. Elle peut être la conséquence du débordement des cours d'eau, du ruissellement agricole et/ou urbain ou encore de la remontée des nappes phréatiques par exemple

LE RISQUE INONDATION

La commune de Billy-Berclau est concernée par le risque d'inondation par débordement de cours d'eau, ruissellement et saturation des réseaux.

Par le passé, la commune a connu plusieurs événements dont 3 qui ont fait l'objet d'une reconnaissance CATNAT (catastrophe naturelle) :

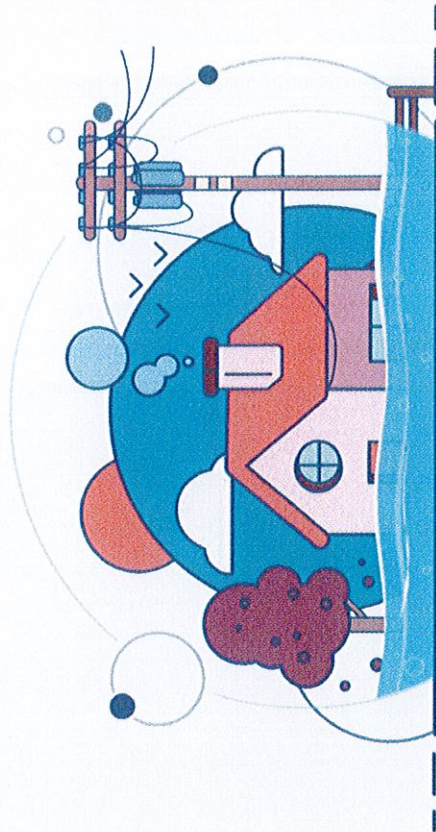
- Décembre 1993
- Décembre 1994

- Décembre 1999

Pour vous tenir informé à propos de ce risque, vous pouvez vous renseigner :

- Sur [MétéoFrance](#) et [APIC](#)
- Sur [Vigicrue](#)
- Sur [Infols](#)

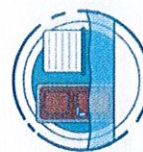
-Après de la mairie et de la préfecture



LES RÉFLEXES A ADOPTER



Coupez gaz et électricité



Fermez les ouvrants
(portes, aérations, fenêtres)



Réfugiez-vous en hauteur



Tenez-vous informé :
écoutez la radio



N'appellez qu'en cas
d'urgence, libérez les lignes
pour les secours



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école
ils sont pris en charge

Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

ID : 062-216201327-20231007-ART2023_116P-AR

S²LOW



Le risque météorologique est dû à un phénomène climatique dont les facteurs atteignent des intensités extrêmes. Son importance et son ampleur peuvent avoir des conséquences importantes sur les plans humains, économiques et environnementaux. C'est le cas des vents violents, des orages, des périodes de grand froid, de canicule, de sécheresse ...

...

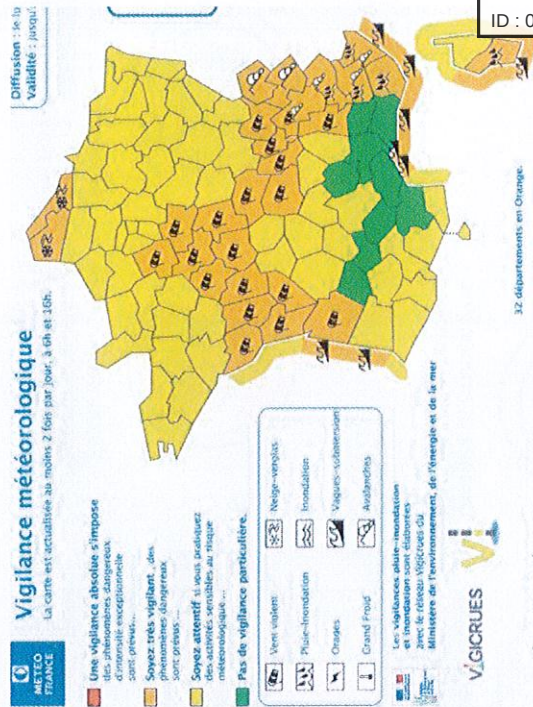
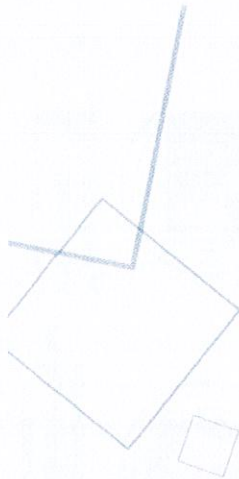
LE RISQUE METEOROLOGIQUE

À l'image de la tempête de 1999 ou de l'épisode caniculaire de 2003, nous devons rester vigilants aux phénomènes climatiques extrêmes.

Ils sont observables sur la carte météoFrance qui signale, dans les 24 heures, la survenue d'un événement selon sa nature (vent, canicule, grand froid, neige-verglas, orage..) et son intensité via un code couleur (vert, jaune, orange et rouge).

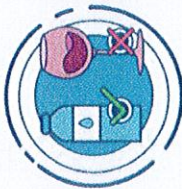
Pour y faire face, la commune applique les mesures relatives au déclenchement du plan grand froid et du plan canicule.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [MétéoFrance](#) et vous renseigner auprès de la mairie ou de la préfecture.



► LES BONS REFLEXES A ADOPTER

■ En cas de canicule



Buvez de l'eau
et évitez l'alcool



Restez au frais,
fermez les volets le jour
et aérez la nuit



Mouillez-vous le corps

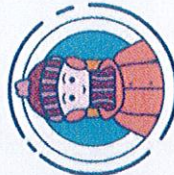


Évitez les efforts
physiques

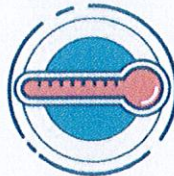


Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches

■ En cas de grand froid



Habillez-vous
chaudement



Chauffez votre logement
et vérifiez le bon état de
marche de votre chauffage



N'utilisez pas les chauffages
à combustion en continu et
ne bouchiez pas les entrées d'air



Évitez de vous
déplacer



Évitez de sortir aux
heures les plus froides
et limitez les efforts
physiques

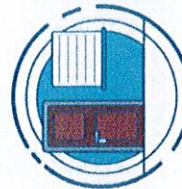


Prévenez le 115 si vous
remarquez des personnes
sans abri ou en diff culté

■ En cas de tempête



Mettez-vous à l'abri



Calfeutrez les ouvertures
(portes, fenêtres et aération)



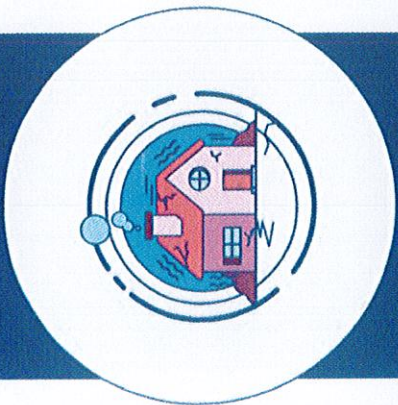
A l'extérieur, éloignez-vous
des f is électriques et des
bâtiments



Tenez-vous informé :
N'appellez qu'en cas
d'urgence, libérez les lignes
pour les secours



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école
ils sont pris en



Un séisme ou tremblement de terre est une secousse du sol résultant de la libération brusque d'énergie accumulée par les contraintes exercées sur les roches. Cette libération d'énergie se fait par rupture le long d'une faille, généralement préexistante.



LE RISQUE SISMIQUE

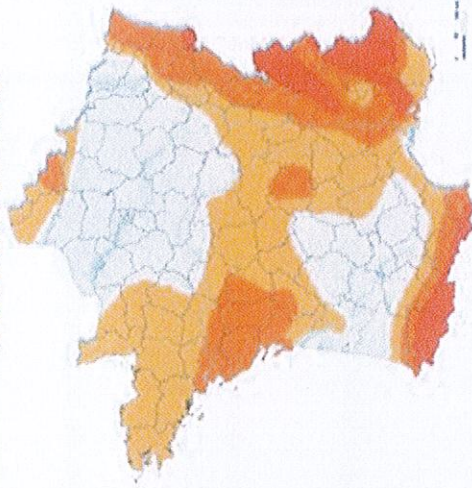
La commune de Billy-Berclau est concernée par un risque de sismicité de niveau 2 (faible). Pour autant, ce risque ne doit pas être négligé.

L'un des derniers séismes connu dans la commune date de 1983 (épicerie localisé à Liège), ce qui a été à l'origine de légers tremblements, chutes d'objet et fissures dans les plâtres.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites [sisfrance](#), [France séisme](#) et vous renseigner auprès de la mairie ou de la préfecture.



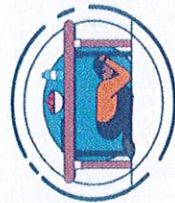
Zonage sismique de la France
en vigueur depuis le 1^{er} mai 2011
(art. D. 503-8-1 du code de l'environnement)



Zones de sismicité
1 (très faible)
2 (faible)
3 (modérée)
4 (moyenne)
5 (forte)

Carte de zonage sismique réglementaire

LES RÉFLEXES A ADOPTER



Abritez-vous sous un meuble solide loin des portes, fenêtres et meubles lourds



A l'extérieur, éloignez-vous des fils électriques et des bâtiments



Tenez-vous informé : écoutez la radio



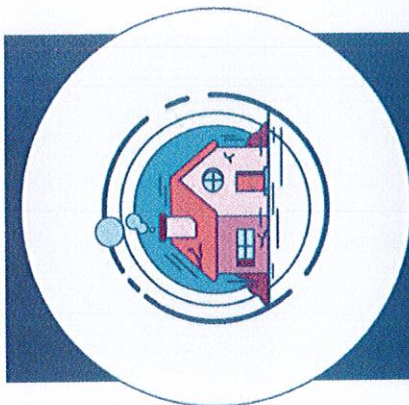
N'appellez qu'en cas d'urgence, libérez les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge



Coupez gaz et électricité



Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol. Il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

La commune est concernée par des **mouvements lents** qui entraînent une déformation progressive des terrains, pas toujours perceptible par l'humain.

C'est le cas avec la nature argileuse du sol. En effet, les argiles varient en fonction de la teneur en eau, c'est-à-dire, qu'ils gonflent avec l'humidité et se rétractent avec la sécheresse, ce qui peut être à l'origine de fissures dans les maisons par exemple. Ce risque de retrait et gonflement d'argiles est considéré comme faible/modéré et 1 événement a d'ailleurs été reconnu catastrophe naturelle dans le passé (1999).

À noter qu'au niveau des terrils, des phénomènes de glissement (risque faible) et de tassement (risque faible) peuvent se produire.

Parallèlement, la commune est également concernée par des **mouvements rapides** qui se propagent de manière brutale et soudaine. Ils peuvent être la conséquence de mouvements lents ou d'un phénomène d'effondrement d'une cavité souterraine (ancienne carrière, puits de mine)

Pour plus d'informations, vous pouvez renseigner auprès de la mairie, de la préfecture, du **BRGM** ou encore auprès de la

LES RÉFLEXES A ADOPTER



Ni f ammes, ni cigarettes



A l'extérieur, éloignez-vous des f is électriques et des bâtiments



Tenez-vous informé : écoutez la radio



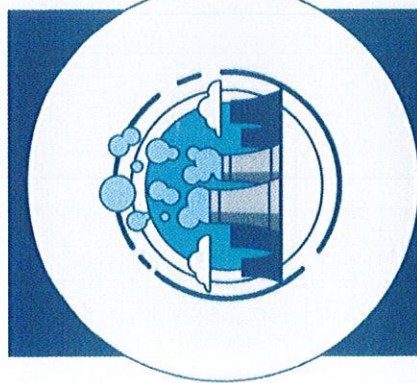
N'appellez qu'en cas d'urgence, libérez les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge



Coupez gaz et électricité



LE RISQUE INDUSTRIEL

Lors d'un accident industriel, on distingue trois effets possibles qui peuvent être associés :

- Les effets toxiques (fuite de produit polluant sous forme de nuage gazeux, par exemple) ;
- Les effets thermiques (rayonnement d'un incendie ou d'une explosion : boules de feu, par exemple) ;
- Les effets de surpression (liés à une explosion : projection de débris, effondrement d'une structure, par exemple).

Certains sites industriels pouvant représenter des nuisances et dangers sont des Installations Classées Protection de l'Environnement (ICPE). Elles sont soumises à des réglementations visant à prévenir les risques d'accident et leurs conséquences. À Billy-Berclau, on compte 1 ICPE classée SEVESO seuil bas.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter géorisk, le site du **S3PI** ou encore vous renseigner auprès de la mairie ou de la préfecture.

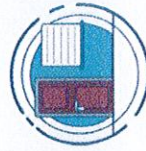
LES RÉFLEXES A ADOPTER



Mettez-vous à l'abri



Ni f armées, ni cigarettes



Calfeutrez les ouvertures (portes, fenêtre et aération)



Coupez gaz et électricité



Mouillez-vous le corps



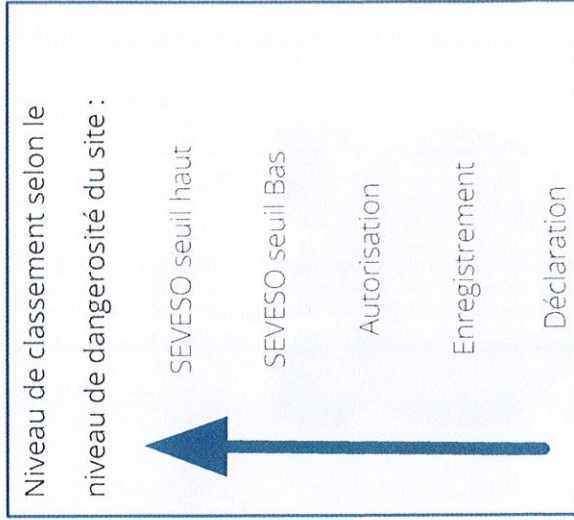
Tenez-vous informé : écoutez la radio



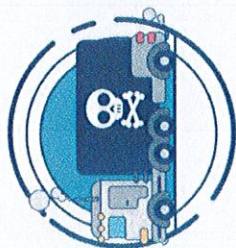
N'appellez qu'en cas d'urgence, libérez les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos effets personnels



LE RISQUE DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES



Le risque de transport de matières dangereuses est lié à un accident se produisant lors du transport de ces matières par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisations. Ce risque concerne le transport des produits toxiques, explosifs, polluants ainsi que les produits dont nous avons régulièrement besoin (carburants, gaz ou engrais).

...

Les principaux dangers sont :

- **L'explosion** occasionnée par un choc avec étincelles, par échauffement d'une cuve de produit volatil ou comprimé, par le mélange de produits incompatibles.
- **L'incendie** à la suite d'un choc, d'un échauffement, l'inflammation accidentelle d'une fuite de produits inflammables.
- **La dispersion** dans l'air (nuage toxique), l'eau et le sol de produits, avec des risques d'intoxication et de pollution.

À Billy-Berclau, le risque de transport de matières dangereuses concerne les axes routiers principaux (D163) ainsi que les canalisations enterrées (Gaz).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants : **Aria.développement-durable.**

LES RÉFLEXES A ADOPTER



Mettez-vous à l'abri



Calfeutrez les ouvertures (portes/fenêtre et aération)



Ni f ammes, ni cigarettes



Tenez-vous informé : écoutez la radio

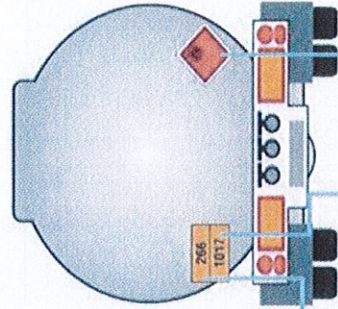


N'appellez qu'en cas d'urgence, libérez les lignes pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge

Informations à relever si vous êtes témoin d'un accident de transport de matières



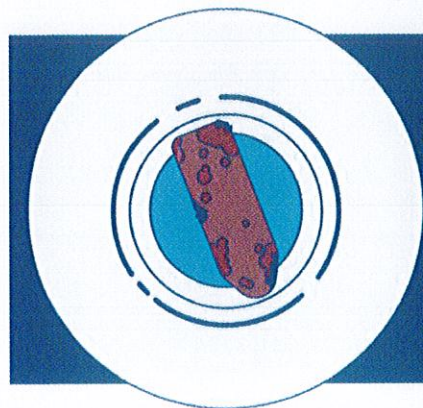
N° d'identification du danger

N° d'identification de la matière

Plaque étiquette de danger

Envoyé en préfecture le 27/11/2023
Reçu en préfecture le 27/11/2023
Publié le
ID : 062-216201327-20231007-ART2023_116P-AR

S2LOW



La découverte d'engins de guerre peut représenter un danger mortel pour la ou les personnes présentes sur place lorsqu'il y a manipulation ou transport de ces munitions abandonnées et plus particulièrement celles à charge chimique



LE RISQUE ENGIN DE GUERRE

Notre région ayant été durement touchée pendant la première et seconde guerre mondiale, des engins de guerre peuvent encore être découverts aujourd'hui.

En 2001 et 2002, les agents du Service de Déminage d'Arras, qui interviennent sur l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais, ont parcouru quelque 231917 kms, répondant à 3517 demandes d'intervention et collectant environ 155 tonnes de matériel.

Parmi les engins de guerre, on distingue :

- **Les armes conventionnelles** : il peut s'agir de munitions d'artillerie (allemandes, anglaises ou françaises), ou d'aviation (bombes allemandes, américaines et anglaises), de mines, de grenades... dont les dommages sur les personnes et les biens peuvent s'avérer extrêmement importants.
- **Les armes chimiques** : il s'agit de munitions produites en France entre 1915 et 1918. Les gaz toxiques les plus couramment rencontrés sont l'ypérite et la vitryte (stocks importants en 1916 qui n'ont pas été utilisés).

Les principaux dangers sont : l'explosion, l'intoxication et les brûlures.

LES RÉFLEXES A ADOPTER



Ne manipulez pas les engins de guerre



Mettez-vous à l'abri



Ni f ammes, ni cigarettes



Tenez-vous informé : écoutez la radio



Appelez les services de police et la mairie



N'allez pas chez vos enfants à l'école ils sont pris en charge



• • •

LE RISQUE ATTENTAT

Le plan VIGIPRATE est un outil central du dispositif Français de lutte contre le terrorisme. Il associe tous les acteurs nationaux – l’Etat, les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens – à une démarche de vigilance, de prévention et de protection. Selon l’intensité du risque, on distingue trois niveaux :

- vigilance,
- sécurité renforcée – risque attentat,
- urgence attentat.

VIGIPIRATE : 3 NIVEAUX D'ALERTE

VIGILIPATE
URGENCE ATTENTAT

VIGILIPATE
SECURITE RENFORCEE
RISQUE ATTENTAT

VIGILIPATE
POSTURE PERMANENTE

MENACE IMMINENTE D'UN
ACTE TERRORISTE
OU A LA SUITE IMMEDIATE
D'UN ATTENTAT

Mesures exceptionnelles
d'alerte à la population

NIVEAU ELEVE DE RISQUE
TERRORISTE

Mesures exceptionnelles
pour prévenir tout risque
d'attentat imminent

Mesures
permanentes
de sécurité

DomarchesAdministratives.fr
Les questions administratives

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants :

- [-gouvernement.fr](http://gouvernement.fr)
[-sgdsn.gouv.fr](http://sgdsn.gouv.fr)



Pour en savoir plus :
www.encasdattaque.gouv.fr

Journal of Management Education 30(10) 1133-1144

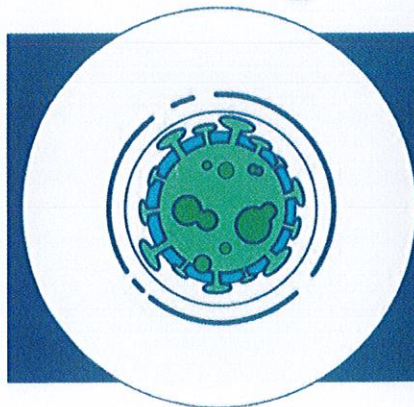
Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

ID : 062-216201327-20231007-ART2023 116P-AR





On appelle risque sanitaire un risque immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations nécessitant une réponse adaptée du système de santé. Parmi ces risques, on recense notamment les risques infectieux pouvant entraîner une contamination de la population (Ébola, pandémie grippale, covid-19...).

...

LE RISQUE SANITAIRE

Le risque sanitaire dépend de la nature de la contamination, de sa toxicité, de la durée et de l'importance de l'exposition de l'homme avec la source de contamination.

Il existe donc différents risques sanitaires :

- **Le risque épidémique** : une épidémie, c'est le développement et la diffusion rapide d'une maladie souvent contagieuse parmi la population.
- **Le risque pandémique** : une épidémie qui s'est répandue très rapidement à travers le monde. Il s'agit souvent d'un nouveau virus contre lequel les populations sont peu ou pas protégées.

Pour se protéger face à ce risque important (saisonnier ou continu), on peut tous agir (gestes barrières, gel hydroalcoolique, masques...)

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Éviter de se toucher le visage

GOUVERNEMENT / INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000

(appel gratuit)

Envoyé en préfecture le 27/11/2023

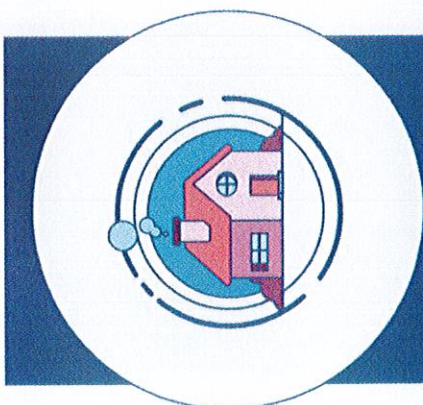
Reçu en préfecture le 27/11/2023

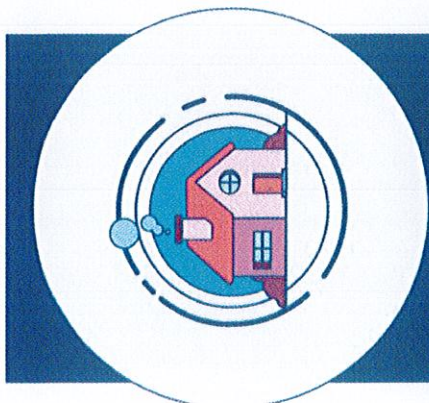
Publié le

ID : 062-216201327-20231007-ART2023_116P-AR

S²LOW

ANNEXES





► CARTE 1 : LE RISQUE INONDATION



BILLY-BERCLAU

Document d'Information Communal sur les Risques
Majeurs - DICRIM

Risque "Inondation"

Légende

Risques Inondatoires

Zones d'Inondations Cartonnées (DICRIM)

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1000 m





► CARTE 3 : LES RISQUES TECHNOLOGIQUES



BILLY-BERCLAU

Document d'Information Communal sur les Risques
Majeurs - DICRIM

Risque : Transport de matières dangereuses - TMD

Légende

Risques Technologiques

Autorisation de transport de matières dangereuses

— Autorisation de transport de matières dangereuses

— Transport routier

Autorisation de transport de matières dangereuses

Sites SEVESO

■ SEVESO Seuil bas

■ SEVESO Seuil haut

► NUMEROS UTILES



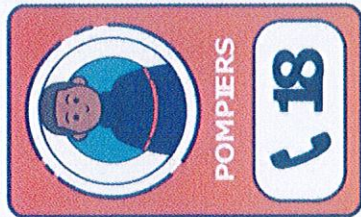
SAMU

☎ 15



POLICE

☎ 17



POMPIERS

☎ 18



URGENCE SMS

☎ 114



EN MER

☎ 196



EUROPE

☎ 112



MAIRIE

☎ 03.21.74.79.0



■ SITE INTERNET

<https://www.georisques.gouv.fr/>

<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/>

<https://www.billy-berclau.fr/>

CABBALR

<https://www.sage-lys.net/index.php>

■ RADIOS

France Bleu Nord • Lille • 87.8 MHz

France Inter Lille • 103.7 MHz

Document réalisé par le SYMSAGEL en collaboration avec la commune de Billy-Berclau.

Edition 2023

Crédits photos, logos et texte : service-public.fr, géorisque.fr, Météo France, DICRIM de la ville de Dunkerque, gouvernement.fr, DDRM du Nord, DDRM du Pas-de-Calais, DICRIM de la ville de Rouen, DICRIM de Serques, ergc.ca et canva.

Envoyé en préfecture le 27/11/2023
Reçu en préfecture le 27/11/2023
Publié le

S²LOW

ID : 062-216201327-20231007-ART2023_116P-AR